Syndicat National C.G.T. des Chancelleries
& Services Judiciaires

4, boulevard du Palais - Esc. F 1 - Entresol N°1
75001 PARIS

Tél.: 01.44.32.58.60. - Tél./répondeur : 01.44.32.52.04 -
Fax : 01.46.33.26.98
Email : synd-cgt-acsj@justice.fr - site internet : http://cgt-justice.fr

Compte rendu de la réunion du 9 mars 2011 sur le projet de réforme de l'examen d'accès au 1er grade de greffier

A l'instar de ce qui a été fait pour les greffiers en chef, l'administration souhaite réformer les épreuves d'accès au 1er grade du corps des greffiers.

Ainsi, l'examen serait composé de deux épreuves :

- une épreuve écrite d'admissibilité consistant en une série de questions pratiques portant sur des mises en situation relatives à la procédure, à la gestion du personnel, à l'organisation et au fonctionnement des services d'une juridiction, de l'administration centrale ou des S.A.R. ; cette épreuve serait d'une durée de 1 H 30 (voire 2 H - la question de la durée n'est pas totalement tranchée) avec un coefficient de 2.

- une épreuve orale d'admission consistant en un entretien avec un jury, visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat, notamment à l'encadrement, ainsi que sa motivation et reconnaître les acquis de son expérience professionnelle (dossier R.A.E.P.) ; la durée de cette épreuve serait de 25 minutes avec un coefficient de 3 (le candidat sera noté sur l'entretien avec le jury et non sur le dossier présenté).

Le programme des épreuves écrites comporte : la procédure civile, la procédure pénale, la procédure prud'homale, les instances paritaires et de représentants du personnel, les règles statutaires de la fonction publique de L'État et de gestion ressources humaines, l'organisation et la compétence des juridictions de l'ordre judiciaire, l'organisation et la compétence des S.A.R.

Ce projet de réforme doit être soumis pour avis au comité technique paritaire des services judiciaires du 30 mars prochain.

L'ouverture de l'examen au titre de l'année 2011 se ferait au cours du mois de juin avec une clôture des inscriptions en juillet, pour des épreuves écrites en septembre (à priori le 6) et des oraux en novembre (du 3 au 10, à confirmer également).

Le nombre de postes proposés serait de l'ordre de 130 (comme les années antérieures).